



Marché A Procédure Adaptée du lycée français du CAIRE (MAPA)

SERVICE COORDONNATEUR

Lycée français du Caire
4 rue Ahmed Badawi, cité El Meerag
2^{ème} Megawra
Le Caire

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

Maintenance informatique

CONSULTATION COLLECTIVE

PERIODE D'EXECUTION DU MAPA : 01/09/2022 au 31/08/2025

LOT N° 1 : Maintenance du parc informatique

1 – OBJET DU MARCHÉ

La consultation porte sur la signature d'un contrat de maintenance du parc informatique sur trois sites du lycée français du Caire, à savoir Maadi, Zamalek et New Cairo.

Ce marché à procédure adaptée est conclu pour le lycée français du Caire.

2 – MISSIONS

Les missions principales sous la supervision du responsable informatique du lycée sont :

- Maintenance mensuelle des ordinateurs avec documents de suivi de celle-ci par appareil
- Maintenance courante des tableaux numériques, vidéoprojecteurs et imprimantes
- Gestion des serveurs, des réseaux et des comptes utilisateurs
- Installation et mise à jour de logiciels
- Accompagnement des personnels à l'utilisation des outils numériques
- Détection des virus du système
- Présentation de recommandations écrites relatives à l'amélioration du fonctionnement
- Conseils pour le développement du parc informatique
- Rapports techniques
- Télémaintenance et contrôle à distance

Les techniciens sont en liaison permanente avec le responsable informatique du site de Méarag.

Les composantes du parc sont détaillées dans l'annexe 1

3 – MODALITES PRATIQUES

- A) Le contrat ne prend pas en compte :
- La gestion des licences logicielles
 - Les pièces de rechange et la réparation du matériel
 - Les travaux d'installation du réseau
 - La formation à l'utilisation des logiciels
 - Les interventions supplémentaires hors des heures contractuelles
- B) Les horaires sont définis en présentiel comme suit :
- Maadi : 5 jours par semaine sauf vendredi et samedi et jours fériés officiels du calendrier du lycée français du Caire.
 - Zamalek : 3 jours par semaine de 8 heures par jour dont 1/2h de pause
 - New Cairo : 2 jours par semaine de 8 heures par jour dont 1/2h de pause.

Durant les périodes de petites vacances, le prestataire s'engage à assurer le service durant ces périodes moins deux jours ouvrés, selon le calendrier négocié au préalable avec le lycée.

Si des jours fériés supplémentaires sont accordés par le prestataire à ses employés, les jours fériés non travaillés devront être rattrapés en accord avec la direction de l'établissement. L'amplitude horaire est de 8 heures par jour avec 1/2h de pause.

C) En cas de changement de personnel, le lycée sera prévenu au moins quinze jours à l'avance

D) Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des données relatives à l'établissement, à ses personnels et aux usagers (élèves et familles).

4 – CONTENU DES OFFRES

Le candidat devra présenter des offres conformes aux descriptifs fournis dans ce document.

Le candidat devra s'engager sur un prix pour la durée du contrat de maintenance (3 ans).

5 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6 – PRESENTATION DES OFFRES

Chaque candidat devra répondre à la consultation par voie électronique.

Les offres seront entièrement rédigées en langue française ou anglaise et exprimées en EGP.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées :

- Lettre de candidature
- Le bordereau de prix HT et TTC
- Extrait registre du commerce
- Délégation de pouvoir accordée à la personne signataire des pièces du marché le cas échéant
- Certificat d'assurance couvrant les risques professionnels

- Situation fiscale à jour

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Liste des principales maintenances effectuées au cours des trois dernières années
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Les certificats de qualification et/ou de qualité.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pour les pièces concernant l'offre

Un projet de marché comprenant :

- Le règlement de consultation signé
- Le bordereau de prix unitaires HT et TTC
- Le détail estimatif des actions à mener
- Les fiches techniques correspondant aux procédures de maintenance
- Le CV des agents qui seront engagés dans nos établissements.

7 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le pli sera acheminé uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

daf@lfcaire.net

Il sera fait mention, dans le mail de « MARCHE DE MAINTENANCE INFORMATIQUE - lycée français du Caire

La date limite de réception des offres est fixée au :

Jeudi 28 avril A 17 HEURES

Tout retard entraînera le rejet de l'offre des candidats.

8 – OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES DE JUGEMENT

Les offres non conformes à l'objet de la consultation seront éliminées.

Le choix du fournisseur sera effectué selon les modalités suivantes : prix (40%), références des techniciens (40%), qualité des services proposés (maintenance préventive et curative, formation) (20%).

1. Le prix :

Le prix du contrat de maintenance informatique est fixe pour trois ans. Il est exprimé en EGP

2. Les références des techniciens informatiques :

Deux techniciens francophones spécialisé dans tout type de maintenance

Présentation d'une pièce d'identité et des diplômes des techniciens

Présence quotidienne de 7h30 à 15h00 sur les trois sites (1 à demeure à Maadi, 1 pour les 2 autres sites) avec trente minutes de pause

Remplacement systématique en cas d'absence du technicien

Fourniture du matériel par la société retenue, pour effectuer les travaux de maintenance

3. La qualité des services proposés :

Elle s'appuiera sur les éléments suivants :

- Détail des modalités de maintenance préventive
- Détail des modalités de maintenance curative
- Type de formations proposées aux personnels et durées prévues

9 – DENONCIATION DU CONTRAT

- Si l'une des parties ne respecte pas les engagements, l'autre partie a le droit de rompre le contrat à la suite d'un avertissement écrit et préalable, au moins un mois avant la date effective.
- En cas de litige, seule la version française prévaut.

10 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHÉ

Les factures afférentes au présent marché seront mandatées selon les règles comptables en usage en Egypte.

11 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, les candidats devront s'adresser à :
Monsieur Thierry DAUM, DAF, daf@lfcaire.net